



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Contraception

Question écrite n° 59941

Texte de la question

M Henri D'Attilio attire l'attention de Mme le secrétaire d'Etat aux droits des femmes et à la consommation sur la récente décision d'annuler la campagne d'information sur la contraception, intitulée « La contraception, pour ne penser qu'à l'amour », dont le but était de donner aux jeunes les moyens d'exercer leurs responsabilités. Organisée par le secrétariat d'Etat chargé des droits des femmes et de la consommation, avec la collaboration des ministères de l'éducation nationale et de la santé, cette campagne devait commencer le 12 mai 1992 et avait mobilisé beaucoup d'énergie pour élaborer un spot télévisé, une brochure et pour organiser l'écoute téléphonique qui devait informer et renvoyer sur les relais des milliers de jeunes. Pres de 700 établissements scolaires avaient déjà répondu favorablement pour être les relais de cette campagne. Or, alors que tout était prêt pour démarrer, cette campagne a été supprimée sans raison. Il lui demande de bien vouloir lui faire connaître les raisons qui ont motivé cette décision et s'il est dans les intentions de son ministère de programmer cette campagne à une date ultérieure favorisant le meilleur impact.

Texte de la réponse

Reponse. - La campagne d'information sur la contraception en direction des jeunes n'a pas été annulée mais reportée. A la demande du Premier ministre, le secrétaire d'Etat aux droits des femmes et à la consommation prépare actuellement un projet de campagne qui puisse répondre aux besoins d'information des jeunes avant la fin de l'année 1992.

Données clés

Auteur : [M. d'Attilio Henri](#)

Circonscription : - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 59941

Rubrique : Naissance

Ministère interrogé : droits des femmes

Ministère attributaire : droits des femmes

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 13 juillet 1992, page 3089